

Christophe NAJDOVSKI
Adjoint à la Maire de Paris
Chargé des transports, de la voirie,
des déplacements et de l'espace public

Carine PETIT
Maire du 14^{ème} arrondissement de Paris

Paris, le 26 mars 2019

N/Réf. : 047-2019/ED/VD/hl

Monsieur le Président,

Par courrier non daté et réceptionné le 4 mars 2019 par nos cabinets, vous attirez notre attention sur l'aménagement de la place Hélène et Victor Basch en portant à notre connaissance votre inquiétude concernant les conditions de passage des 5 lignes de bus.

Comme vous l'évoquez, le projet d'aménagement de la place a fait l'objet d'une large concertation. Dans ce cadre, la RATP a bien été associée à la définition du nouveau plan et des phasages des travaux. C'est dans ce cadre que l'opérateur a mis en œuvre la déviation temporaire de la ligne 62.

D'abord, les services de la Ville de Paris ont défini le projet en tenant compte des besoins de giration des bus. En particulier, le resserrement de l'anneau central permettra de faciliter la traversée de la place, notamment par des bus articulés (38 et 62).

Votre inquiétude porte, ensuite, sur le type de matériel roulant qui parcourra ce nouvel espace public requalifié. Pour votre bonne information, un autobus articulé, parce qu'il est composé de deux caisses courtes, présente une maniabilité aussi bonne que celle de certains bus standard.

En outre, l'aménagement de la place offrira plus d'espace aux modes actifs, ce qui permettra de mieux gérer les flux des piétons et de concentrer les flux des vélos sur la rocade (et non sur la chaussée) qui leur est dédiée. Cet aménagement répond ainsi aux attentes formulées par les associations d'usagers du vélo mais également du transporteur RATP.

Enfin, vous abordez la question de l'exploitation de la voirie en suggérant que soit étudié le déploiement d'une priorité accordée aux autobus. Il existe en effet à Paris des aménagements bénéficiant de ces modalités d'exploitation.

Monsieur Nicolas MANSIER
Président de l'Association DRAPO
22, rue Deparcieux
75014 PARIS

.../...

Le projet de plan de feux de la place Hélène et Victor Basch est en cours de finalisation : nous avons demandé à la DVD d'examiner les mesures pour accorder les meilleures conditions de circulation aux autobus. Sachez également sur le plan de feu fait généralement l'objet d'ajustement après sa mise en œuvre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Christophe NAJDOVSKI



Carine PETIT